

DIFFUSION D'UN NOUVEAU PROGRAMME COURT CERTIFICAT - DESS

ÉTAPES	ACTIVITÉS	RESPONSABLES
1) Approbation du programme à l'interne	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de conformité de la DGPC ou de la FES • Avis favorable de la Commission des études • Adoption par le Conseil universitaire (incluant la session d'implantation) 	<i>DGPC, FES, Commission des études, CU</i>
<p>Mise en ligne du programme sur Ulaval.ca.</p>		
ANNONCE DU PROJET DE PROGRAMME		
2) Préparation et diffusion du matériel promotionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une fiche de présentation du programme selon le modèle institutionnel – Info-bac et Info-cycles supérieurs • Approbation du contenu de la fiche de présentation par la DGPC (1^{er} cycle) ou par la FES (2^e et 3^e cycles), en concertation avec le VREAI • Diffusion centralisée de l'information sur Ulaval.ca – Études (programmes, cours, horaires) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ dans la section « Nouveaux programmes en vigueur », pendant trois sessions : • Création d'un hyperlien vers ce site par la faculté • Diffusion aux collègues et à la communauté universitaire au moyen de l'Info-études et auprès des futurs étudiants au moyen de l'Infolettre 	<p><i>Faculté BRE</i></p> <p><i>VREAI, DGPC, FES</i></p> <p><i>DC, BSG</i></p> <p><i>Faculté, BRE (en lien avec la Faculté)</i></p> <p><i>BRE</i></p>
3) Préparation et diffusion du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des textes de publication officielle et préparation des formulaires administratifs (cours et programme) • Mise en ligne du programme dès l'approbation du Conseil universitaire de l'Université • Au besoin, mise en œuvre d'un plan de communication 	<p><i>Faculté</i></p> <p><i>DGPC, FES, BSG</i></p> <p><i>DC, BRE</i></p>

VREAI Vice-rectorat aux études et aux activités internationales
DGPC Direction générale des programmes de premier cycle

DC Direction des communications
FES Faculté des études supérieures

BRE Bureau du recrutement
BSG Bureau du secrétaire général